



Confédération paysanne
de l'Ardèche

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

10 Avril 2021

Déplacement des Ministres en Ardèche suite au gel du 8 Avril: La Conf' propose un fond de garantie mutualiste pour acter la solidarité de tous!

La Confédération paysanne de l'Ardèche a été invitée in extremis à la visite du 1^{er} Ministre Jean Castex et du Ministre de l'Agriculture Jean Denormandie ce samedi à Colombier le Cardinal pour venir constater les dégâts immenses de l'épisode exceptionnel de gel de cette semaine. Régis Gonnet, viticulteur et arboriculteur à Glun dans la vallée du Rhône, très impacté par cet épisode, a ainsi pu témoigner des conséquences sur sa ferme et des remontées très dures vécues par notre réseau paysan.

Les annonces sont pour l'instant bien insuffisantes et trop floues.

- **La mise en place d'un système de « Calamités agricoles », même déplafonné, n'est pas à la hauteur** : l'exclusion des risques assurables, les délais trop longs et l'impossibilité pour une grande partie des fermes de pouvoir accéder aux aides du fait de critères étroits ne permettent pas de répondre à la hauteur des enjeux.
- **Nous ne croyons pas non plus dans la solution du système assurantiel privé**, qui cherchera toujours à faire des profits sur le dos des plus faibles.
- **Enfin, nous avons entendu M.Castex annoncer une enveloppe exceptionnelle mais l'absence de précision à ce sujet nous fait craindre un effet d'annonce sans lendemain.** Or, nous demandons des mesures fortes et rapides, de nombreuses fermes ne pourront pas attendre.

Nous avons donc proposé à nouveau la mise en place d'un fond de garantie mutualiste abondé par le monde agricole, l'État, les collectivités locales et surtout les entreprises de l'aval (grande distribution, industrie agro-alimentaires, ...) qui font leur bénéfice grâce au travail des paysan.nes.

Cette proposition a le mérite de faire reposer les risques sur tout un système qui profite et se rémunère grâce au travail des paysannes et des paysans mais qui n'est jamais solidaire de leurs problèmes.

Ces entreprises de l'agro-alimentaires et de la grande distribution doivent participer à cet effort afin de permettre au monde agricole d'être plus résilient face au changement climatique.

Nous avons également besoin de faire évoluer l'agriculture afin de tendre vers la souveraineté alimentaire des territoires tout en rendant les paysannes et les paysans moins dépendants d'un système agricole libéral qui les fait disparaître à petit feu.

La Confédération paysanne va plus que jamais rester à l'écoute des paysan.nes, continuer à travailler au quotidien à leurs côtés, pour les informer, leur répondre et les défendre sur le terrain. Et nous serons vigilants à ce que les promesses d'aujourd'hui et l'attention dont fait preuve le monde agricole en ces temps difficiles ne soient pas sans lendemain.

Contacts

- **Régis Gonnet**, viticulteur et arboriculteur à Glun et présent à la rencontre ministérielle du 10 avril 2021 à Colombier le Cardinal : **06 83 07 60 70**
- **Pierre-Yves Maret**, arboriculture / petits fruits à St Michel de Boulogne et co-porte-parole : **06 33 28 34 37**